

École Secteur C
Rapport annuel 2016-2017

Adopté au Conseil d'établissement le 9 novembre 2017

L'équipe école Secteur C

Rapport annuel 2016-2017

L'école Secteur C a ouvert ses portes au mois d'août 2016 à Brossard. Elle a débuté l'année avec 443 élèves. Elle accueille quatre classes du préscolaire, seize classes du primaire et trois classes spécialisées relation.

Une direction à temps plein et une direction adjointe présente deux jours par semaine travaillent en collaboration avec tous les intervenants afin de faire de l'école Secteur C un milieu de vie riche et stimulant pour les enfants.

L'école dispense l'enseignement régulier du préscolaire à la 6^e année et l'enseignement personnalisé dans les classes relation.

L'enseignement en classe régulière est accompagné de services complémentaires :

- Psychologie (1 journée/semaine)
- Psychoéducation (1 journée/semaine)
- Orthophonie (1 journée/semaine)
- Trois techniciennes en éducation spécialisée sont également présentes à raison de 66 heures par semaine afin d'aider les élèves HDAA intégrés dans les classes régulières.
- L'infirmière et le SPAL sont également présents sur appel pour régler certaines problématiques ou vivre des projets particuliers avec les jeunes.

L'école, étant située dans un milieu multiethnique, reçoit quatre jours de soutien linguistique. Ce soutien permet aux jeunes d'apprendre ou de parfaire leur connaissance du français, de s'intégrer davantage et de mieux comprendre la société québécoise.

L'enseignement en classe relation est accompagné de services complémentaires :

- Psychologie (1 journée/semaine)
- Orthophonie (1 journée/semaine)
- Chaque classe bénéficie de l'aide d'une technicienne en éducation spécialisée (27.5h/semaine). Aussi, les membres du CMR et du CRDI collaborent avec les enseignantes et les techniciennes en éducation spécialisée.

Le temps d'orthopédagogie a été bonifié à la fin du mois de janvier. En effet, deux jours/semaine ont été ajoutés aux 5 jours/semaines déjà offerts. Ainsi, deux orthopédagogues ont apporté une aide accrue aux élèves qui éprouvent des difficultés. Ces derniers ont été vus au moins deux fois par semaine pour une durée d'environ 8 semaines.

Généralement, les orthopédagogues reçoivent des élèves en sous-groupe afin de travailler des notions spécifiques. Elles se rendent parfois dans les classes pour travailler, de concert avec les enseignants, les stratégies en lecture, en écriture ou en mathématiques.

Le service de garde, qui accueille environ 240 enfants réguliers et un groupe de classe relation, offre des ateliers diversifiés aux jeunes. Les élèves développent leurs connaissances et leurs compétences tout en s'amusant par le biais des sports, de la créativité, de la cuisine, de la danse... À l'heure du dîner, le service des dîneurs

accueille une centaine d'enfants et 15 élèves des classes relation. Ainsi, treize éducatrices et six surveillantes d'élèves, trois éducatrices relation et une préposée aux élèves handicapés (P.E.H.) travaillent quotidiennement auprès des élèves, sous la responsabilité de madame Josée Lareau, technicienne en service de garde.

En plus des activités offertes chaque soir par les éducateurs et éducatrices du service de garde, les élèves ont eu également l'opportunité de s'inscrire aux activités parascolaires à la session d'hiver.

Le conseil d'établissement, constitué de la direction, de six parents, de cinq enseignants et d'un membre du service de garde siègent environ 1 fois par mois et prend part aux décisions importantes pour le vécu de l'école.

Cette année, les dossiers analysés par le C.E. ont été :

- Les règles de régie interne
Les règles de régie interne ont été présentées et adoptées le 6 octobre 2016.
- La grille-matières 2017-2018 a été approuvée.

MATIÈRES/DEGRÉS	Présc.	Relation	1 ^{re}	2 ^e	3	4 ^e	5 ^e	6 ^e
Français		9h30	9h30	9h30	9h30	9h30	9h	9h
Mathématiques		7h	7h	7h	7h	7h	6h30	6h30
Éthique et culture religieuse		1h	1h	1h	1h	1h	1h	1h
Arts plastiques		1h	1h	1h	1h	1h	1h	1h
Géographie, histoire, éducation à la citoyenneté		1h	1h	1h	1h	1h	1h	1h
Sciences et technologies		1h	1h	1h	1h	1h	2h	2h
Éveil, socialisation....	23h							
Total titulaire		20.5h	20.5h	20.5h	20.5h	20.5h	20.5h	20.5h
SPÉCIALITÉS								
Musique		1h	1h	1h	1h	1h	1h	1h
Éducation physique	30 min.	2h30	2h30	2h30	2h	2h	2h	2h
Anglais		1h	1h	1h	1h30	1h30	1h30	1h30
Total heures	23, 5h	25h	25h	25h	25h	25h	25h	25h

- Les principes d'encadrement 2017-2018 en lien avec la politique des frais chargés aux parents ont été approuvés.
Tout le matériel (cahier d'exercices, fournitures scolaires...) acheté par les parents a été présenté et approuvé par le C.E. Toutes les activités éducatives (2016-2017) complémentaires ont été présentées et approuvées par le C.E.

- **Le projet éducatif**
La direction a informé les membres du C.E. de l'avancement des travaux tout au long de l'année. Les grandes orientations ont été présentées au C.E. au mois de juin. Nous attendons les attentes/orientations du ministère de l'Éducation pour finaliser le document.
- **Les règles de conduite**
Des règles de conduite temporaires ont été élaborées et approuvées au mois de décembre par le C.E. Cependant, à partir de janvier, le comité a commencé à travailler sur les règles de conduite 2017-2018 qui ont été approuvées au mois de mai.
- **Le plan de lutte**
Un plan de lutte a été rédigé et approuvé lors de la séance du mois de juin. Étant donné que l'école en était à sa première année, un court bilan a été inséré dans le plan de lutte 2017-2018.
- **Normes et modalités**
Les normes et modalités ont été approuvées le 1^{er} novembre.

À cela s'ajoute évidemment la prise de décision concernant notamment, le budget, les activités offertes lors des journées pédagogiques par le SDG, etc.

L'Organisme de participation des parents, formé de parents bénévoles, siège environ une fois par mois. Les parents prennent une part active dans la vie de l'école : bibliothèque, photos scolaires, souper multiculturel, olympiades...

L'école est une école vivante et stimulante pour les enfants. On y vit plusieurs projets de classe ainsi que des projets rassembleurs fort intéressants qui demandent l'implication de tous les intervenants de l'école.

Parmi la multitude d'activités éducatives vécues par les jeunes tout au long des 180 jours de classe, soulignons notamment:

- La grande implication du personnel permet aux enfants de vivre des activités enrichissantes et stimulantes. Notre réussite ne serait toutefois pas complète sans l'apport précieux des parents.

Afin de permettre aux parents de s'impliquer activement dans la vie scolaire de leur enfant, trois rencontres parents-enseignants sont organisées dans l'année, une communication parents-enseignants est établie régulièrement par le biais de l'agenda, de courriels, de communications téléphoniques. Des informations importantes et des commentaires sont colligés dans les bulletins afin que les parents puissent avoir toutes les informations leur permettant d'aider leur enfant.

Les parents des élèves en difficulté d'apprentissage ou de comportement sont également invités à participer, deux fois par année, au plan d'intervention de leur enfant. Ensemble, parents et intervenants de l'école peuvent alors trouver des solutions pour aider les enfants. Lorsque nécessaire, des rencontres supplémentaires sont planifiées et mises sur pied avec les intervenants de l'extérieur (CMR, CRDI, professionnels du privé ...) afin de venir en aide le plus adéquatement possible aux élèves de l'école.

Les parents utilisateurs du SDG ont accès sur le site Internet de l'école au guide d'information du SDG. Tous les renseignements sur le fonctionnement du SDG y sont colligés. De plus, un feuillet mensuel présentant des informations ponctuelles sur le vécu de l'école ainsi que le projet éducatif est également envoyé aux familles. Tous ces

moyens permettent aux parents de bien connaître le fonctionnement de l'école, de s'impliquer activement et de collaborer avec le personnel au mieux-être de leur enfant.

Quant à l'aménagement du milieu, tout au long de l'année, nous avons veillé à s'assurer que l'entretien de notre milieu physique soit toujours sécuritaire et qu'il facilite la vocation pédagogique que nous visons. Des règles et des horaires ont été élaborés afin d'assurer la sécurité de nos élèves.